

# Fiche Technique

*ZYGOS Marching Dance*  
Contact : Jérôme +(33) 6 81 31 66 23

## **Le respect des conditions suivantes est nécessaire au bon déroulement de tout spectacle :**

- Logement et restauration pour 9 personnes ( 8 artistes et 1 régisseur), prévoir un logement et repas la veille si la prestation se déroule le matin
- Pas de régime alimentaire particulier
- L'organisateur mettra à disposition des artistes une grande salle, minimum 30m<sup>2</sup>, (ou loge, chauffée, éclairée, avec eau courante, toilettes, eau en bouteille et verres, soda, fruits secs, catering léger ...) située à proximité immédiate de l'espace de jeu pour stocker les effets personnels des membres de la compagnie et fermant à clé. Deux places de parking pour les véhicules de la compagnie seront prévues à proximité (à la charge de l'organisateur)
- **Aucun matériel technique de type sonorisation ou éclairage n'est généralement nécessaire pour toute prestation en journée.** Dans le cas où le lieu impose une sonorisation et/ou un éclairage particuliers, l'organisateur s'engage à fournir un matériel adapté et de qualité et à prendre contact avec nos techniciens. Il sera prévu un temps de réglage supplémentaire avec les artistes et les régisseurs afin de présenter le spectacle dans des conditions optimales. Pour les spectacles où elle est établie, le producteur enverra la fiche technique. Les régisseurs sont invités à nous contacter pour optimiser la préparation du spectacle et pour résoudre les éventuels problèmes techniques.
- Temps de préparation de 2h avant l'heure du spectacle
- Le spectacle ne pourra être produit que 2 fois maximum par jour avec une pause d'un minimum d'1 heure entre les 2 séances
- Spectacle semi-fixe avec une distance parcourue est courte, les largeurs des rues, les distances de parcours et les lieux de représentation seront à préciser et soumis à notre approbation et ceci bien avant le jour de la représentation